



HAL
open science

Reflexion sur l'expertise savante. L'expérience d'une historienne de la “reconciliation franco-allemande” en débat avec des tiers

Corine Defrance

► **To cite this version:**

Corine Defrance. Reflexion sur l'expertise savante. L'expérience d'une historienne de la “reconciliation franco-allemande” en débat avec des tiers. *Histoire, Europe et relations internationales*, 2023, 2022/2 (2), pp.75-87. 10.3917/heri.002.0075 . hal-04372325

HAL Id: hal-04372325

<https://hal.science/hal-04372325v1>

Submitted on 4 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réflexion sur l'expertise savante. L'expérience d'une historienne de la « réconciliation franco-allemande » en débat avec des tiers

Corine Defrance

DANS **HISTOIRE, EUROPE ET RELATIONS INTERNATIONALES** 2022/2 (N° 2), PAGES 75 À 86
ÉDITIONS **UMR SIRICE**

DOI [10.3917/heri.002.0075](https://doi.org/10.3917/heri.002.0075)

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-histoire-europe-et-relations-internationales-2022-2-page-75.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour UMR Sirice.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Réflexion sur l'expertise savante

L'expérience d'une historienne de la « réconciliation franco-allemande » en débat avec des tiers

CORINE DEFRAANCE
CNRS, UMR SIRICE

Résumé

L'auteur fait le bilan des rencontres franco-allemandes avec des pays tiers, auxquelles elle a participé, portant sur les processus de rapprochement et de réconciliation après les conflits. Des transferts d'expérience sont-ils possibles entre le cas franco-allemand et d'autres pays en sortie de guerre ? Elle s'interroge sur les apports et les limites de ces échanges d'expérience.

Mots-clés : Réconciliation – Processus de rapprochement – Expertise – Transferts d'expérience – Relations franco-allemandes.

Abstract

Reflections on Scholarly Expertise

The Experience of a Historian of 'Franco-German reconciliation' in Debate with Third Parties

The author takes stock of Franco-German meetings with third countries in which she has participated on the processes of rapprochement and reconciliation after conflicts. Are transfers of experience possible between the Franco-German case and other post-war countries? She questions the contributions and limits of these exchanges of experience.

Keywords: *Reconciliation – Reconciliation Process – Expertise – Experience transfer – Franco-German Relations.*

En 2012, l'Union européenne a reçu le prix Nobel de la paix pour sa contribution à la « réconciliation¹ ». Trois ans plus tôt, 2009 avait été déclarée « année internationale de la réconciliation » par les Nations Unies². Le terme est incontestablement en vogue. Déjà employé dans les traités internationaux depuis le xvii^e siècle, il a connu un essor global depuis le seuil des années 1990, avec la fin des dictatures en Amérique latine, de l'apartheid en Afrique du Sud et de la Guerre froide³. À Oslo, le 10 décembre 2012, le président du comité Nobel

¹ Ce texte reprend partiellement ma contribution : « Debating the History of Franco-German Reconciliation with Third-Party Countries. A Review », in Claire Demesmay, Nicole Colin, eds., *Franco-German Relations Seen from Abroad: Post-war Reconciliation in International Perspectives* (Cham: Springer, 2021), p. 223-236. J'ai retenu ici principalement les manifestations organisées par ou avec des partenaires français et allemands, en développant en particulier les initiatives qui ont été rendues possibles par la mise en place du fonds culturel franco-allemand depuis 2003-2004. J'ai en revanche renoncé à développer les enseignements tirés de la rencontre organisée par les associations La Page d'Histoire et Tous Créoles à la Martinique en avril 2013 intitulée « Le traité de l'Élysée : un long processus de rapprochement. Quel intérêt pour la Martinique ? », organisée sans partenaire institutionnel allemand. Pour ce point, qui aborde la question de la mémoire de l'esclavage et de la colonisation, je renvoie à l'article précédemment cité.

² En ligne : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N06/495/46/PDF/N0649546.pdf?OpenElement> [consulté en décembre 2022].

³ Cf. Barbara Cassin, Olivier Cayla, Philippe-Joseph Salazar (dir.), *Vérité, réconciliation, réparation*, Paris, Le Seuil, 2004 ; Birgit Schwelling, ed., *Reconciliation, Civil Society, and the Politics of Memory. Transnational Initiatives in the*

a rendu hommage à la « force motrice que l'Union a représentée tout au long du processus de réconciliation » tout en soulignant le rôle de la France et de l'Allemagne dans ce processus⁴. L'Europe – malgré les guerres en ex-Yougoslavie et en Ukraine – constitue-t-elle un espace d'expériences et de référence pour sortir de la guerre et vivre ensemble après les conflits ?

En son sein, la France et l'Allemagne, deux des pionniers de la construction européenne, ont eu une dense histoire conflictuelle et aussi une longue histoire de rapprochement et de réconciliation, avec un cuisant échec au cours du premier xx^e siècle et une réussite certaine au second. La réconciliation est même devenue le « grand récit » de la relation franco-allemande après 1945 – une sorte de mythe fondateur que l'on peut résumer ainsi : les soi-disant « ennemis héréditaires » seraient devenus après la catastrophe de la Seconde Guerre mondiale des « amis héréditaires⁵ ».

En juin 2000, le président Jacques Chirac et le chancelier Gerhard Schröder ont déclaré au sommet bilatéral de Mayence : « La France et l'Allemagne sont conscientes des leçons tirées de leur Histoire et de la valeur exemplaire de leur réconciliation. Elles sont convaincues que leur modèle d'échanges et de contacts amicaux à tous les niveaux de la société peut s'appliquer fructueusement à l'Europe du sud-est⁶ ». Ces dernières années, scientifiques et praticiens ont questionné la transférabilité des expériences de rapprochement. L'idée d'exportation et d'adoption de méthodes, comme l'avaient proposé Chirac et Schröder, est largement abandonnée au profit d'une référence pragmatique à la « boîte à outils franco-allemande⁷ », à laquelle d'autres peuvent recourir en adaptant ces instruments au contexte qui leur est propre. Il y aurait ainsi un « transfert », avec importation, adaptation et hybridation des outils et méthodes⁸.

Dans cette perspective, de nombreuses rencontres ont été organisées sur la question de la réconciliation et les thématiques mémorielles qui lui sont

20th and 21st Century (Bielefeld: Transcript, 2012) ; Kora Andrieu, Geoffroy Lauvau (dir.), *Quelle justice pour les peuples en transition ? Démocratiser, réconcilier, pacifier*, Paris, PUPS, 2014.

⁴ Online: http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2012/presentation-speech.html [consulté en décembre 2022].

⁵ Hans-Peter Schwarz, *Erbfreundschaft. Adenauer und Frankreich – Amitié héréditaire. Adenauer et la France*, Bonn, Bouvier, 1992 ; Michael Jeismann, *La patrie de l'ennemi. La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918*, Paris, CNRS-Éditions, 1997 ; Wolfgang Bergsdorf, Manuela Spindler, Wolfram Vogel, Heinrich H. Kill, Sergej Lochthofen (dir.), *Erbfreunde : Deutschland und Frankreich im 21. Jahrhundert*, Erfurt, Verlag der Bauhaus-Universität, 2007 ; Corine Defrance, « Construction et déconstruction du mythe de la réconciliation franco-allemande au XX^e siècle », in Ulrich Pfeil (dir.), *Mythes et Tabous des relations franco-allemandes au vingtième siècle*, Berne, Peter Lang, 2012, p. 69-85 ; Hélène Miard-Delacroix, Andreas Wirsching, *Ennemis héréditaires ? Un dialogue franco-allemand*, Paris, Fayard, 2020.

⁶ Déclaration sur l'Europe du sud-est, Mayence, 9 juin 2000, en ligne : <https://www.france-allemande.fr/Declaration-sur-l-Europe-du-sud,014.html> [consulté en décembre 2022].

⁷ Stefan Seidendorf (dir.), *Le modèle franco-allemand : les clés d'une paix perpétuelle ? Analyse des mécanismes de coopération*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2013.

⁸ Michel Espagne, Michael Werner, « Deutsch-französischer Kulturtransfer als Forschungsgegenstand. Eine Problemskizze », in *id.* (dir.), *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIII^e et XIX^e siècles)*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, 1988, p. 11-34 ; Michel Espagne, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUS, 1999.

inhérentes. Cela amène à préciser les notions : si rapprochement et réconciliation ont en commun le rétablissement de la coexistence entre les anciens « ennemis » à la fin d'un conflit – un processus jamais clos et dissymétrique qui engage des acteurs divers à de multiples échelles –, leur différence réside dans la relation au passé. Le premier terme est tourné vers l'avenir et la coopération ; le second a une charge symbolique et émotionnelle plus forte avec des connotations morales et religieuses⁹. La réconciliation exige des anciens adversaires qu'ils travaillent ensemble pour faire face au passé douloureux qui les a divisés. La mémoire et la reconnaissance des victimes occupent une place centrale dans ce processus et l'oubli est aujourd'hui condamné comme une faute morale¹⁰.

Lors de ces rencontres, l'historien est censé apporter sa connaissance et son expérience indirecte du passé et, parce qu'il est aussi un spécialiste de la durée, de réfléchir aux conditions de son adaptation aux problématiques contemporaines. Travaillant sur les processus de rapprochement et de réconciliation franco-allemand et européen au xx^e siècle, j'ai moi-même participé à plusieurs de ces échanges depuis le milieu des années 2000 et propose ici d'en dresser le bilan : sur le contenu des débats d'une part et sur le rôle de l'historienne comme « experte » lors de ces rencontres d'autre part. De telles manifestations se sont particulièrement développées dans les années 2000 en raison de l'intensification des débats transnationaux sur les processus de réconciliation en cours depuis la fin des années 1980 (voir supra) et par la mise en place d'un cadre particulier, le Fonds culturel franco-allemand pour des actions communes en pays tiers, qui contribue à leur organisation et à leur financement et que je présenterai ici. Dans un premier temps, je m'arrêterai sur les conditions de l'expertise avant d'interroger, dans un second temps, l'intérêt, les limites et aussi les pièges de telles entreprises.

Les conditions de l'expertise

Les initiateurs des rencontres : Français et Allemands ou Tiers en conflit ?

Le caractère de la rencontre dépend en premier lieu de son origine : est-elle organisée par un ou des pays en « crise » ou bien par des médiateurs ? En 2015, j'ai participé à un workshop organisé conjointement par des partenaires issus de pays traversant des tensions. C'est un cas rare, car il présuppose une forte volonté de les dépasser et des acteurs entretenant déjà entre eux des relations de confiance. À Athènes, des acteurs sociétaux grecs et allemands ont réfléchi

⁹ Frédéric Rognon, « Expiation, repentance, pardon et réconciliation : concepts religieux et valeurs des sociétés européennes contemporaines », *Cahiers Sirice*, n° 15 (2016/1), p. 15-23.

¹⁰ Pour une présentation rapide des notions, voir Corine Defrance, « Punir, réparer, réconcilier : comment vivre ensemble après la guerre ? », *Encyclopédie pour une Histoire Nouvelle de l'Europe* (2018) : <https://ehne.fr/article/guerres-et-traces-de-guerre/punir-reparer-reconcilier/punir-reparer-reconcilier> ; au sujet de l'évolution de la conception de la réconciliation depuis les traités de Westphalie, voir Anne Couderc, Corine Defrance, Ulrich Pfeil (dir.), *La réconciliation. Histoire d'un concept entre oubli et mémoire*, Bruxelles, Peter Lang, 2022.

ensemble à la place des relations germano-grecques dans les manuels scolaires des deux pays alors que les relations bilatérales étaient en pleine turbulence suite aux conséquences de la crise financière de 2008 et aux conditions drastiques imposées par Berlin pour contribuer au plan de sauvetage européen. Dans ce contexte, la presse et le gouvernement grecs convoquaient la mémoire de l'occupation nazie pendant la Seconde Guerre mondiale et des réparations inadéquates à l'issue de la guerre¹¹ pour attiser la colère contre l'Allemagne. Les liens anciens et étroits entre les organisateurs expérimentés dans la réflexion sur le passé traumatique et le rôle de l'enseignement de l'histoire (partageante et partagée) leur ont permis de prendre cette initiative : pour la partie allemande il s'agissait de la Friedrich-Ebert-Stiftung, fondation politique proche du parti social-démocrate, et du Verein « Gegen Vergessen – Für Demokratie e.V. » [Association « Contre l'Oubli – Pour la démocratie »], une association politiquement et confessionnellement indépendante, promouvant la tolérance et la démocratie ; côté grec, Christina Koulouri, de l'Université Panteion d'Athènes, en a été l'une des principales organisatrices. Cette historienne est connue pour son investissement en faveur du rétablissement de la paix dans les Balkans. Elle a été l'instigatrice puis la maîtresse d'œuvre du « manuel balkanique », une publication de matériel pédagogique commun réalisée par une équipe d'enseignants d'histoire engagés, originaires des différents pays de la péninsule balkanique. Soutenu et financé par l'ONG Center for Democracy and Reconciliation in Southeast Europe (CDRSEE), ce « manuel » a été édité dans les différentes langues de l'espace balkanique ainsi qu'en anglais¹².

Plus souvent, dans les rencontres auxquelles j'ai participé, l'initiative a été prise par les parties prenantes d'un seul des pays en conflit de voisinage. Cela a été le cas au Japon en 2009 et en Chine en 2015. L'objectif des organisateurs est le partage de savoirs et d'expériences avec leurs hôtes pour tenter d'en tirer un profit dans l'apaisement des tensions qu'ils vivent régionalement. Au Japon en 2009, Hisaki Kenmochi (Université de Shizuoka) et Akiyoshi Nishiyama (Université Kyoritsu de Tokyo), respectivement spécialistes de la France et de l'Allemagne, ont été les organisateurs de la rencontre. Eux-mêmes observaient de près la rédaction alors en cours du manuel commun franco-allemand d'histoire¹³, un ouvrage traduit depuis en japonais. Les deux historiens ont échangé avec des collègues français et allemands sur la question des manuels scolaires, et ont présenté la situation des manuels au Japon, reflétant souvent une vision nationaliste de l'histoire. La réflexion a porté sur la manière dont

¹¹ Eberhard Rondholz, « Distomo. Versöhnung ad calendas graecas ? », in Corine Defrance, Ulrich Pfeil (dir.), *Verständigung und Versöhnung nach dem "Zivilisationsbruch" ? Deutschland in Europa nach 1945*, Peter Lang, Bruxelles, 2016, p. 261-279.

¹² Christina Koulouri, « Clio chez elle : l'histoire des Balkans revisitée », *Histoire@Politique*, n° 2 (2007/2), DOI : [10.3917/hp.002.0006](https://doi.org/10.3917/hp.002.0006) ; id. (dir.), *Joint History Project*, en 2 séries : *Teaching Modern Southeast European History* (4 vol. : de l'Empire ottoman à 1944) ; et *Teaching Contemporary Southeast European History* (2 vol. : 1944-1990 et 1990-2008).

¹³ *Histoire/Geschichte : Europa und die Welt seit 1945 – l'Europe et le monde depuis 1945*, 3 Vol., Paris & Stuttgart, Nathan & Klett, 2006, 2008, 2011.

l'histoire et la mémoire peuvent aggraver ou apaiser les tensions, alors que le Japon entretient des relations difficiles avec la Chine et la Corée (du Sud), agressées voire colonisées par l'Empire nippon dans le premier xx^e siècle. Le massacre de Nankin et les « femmes de réconfort » restent des plaies ouvertes pour les voisins respectifs. Le silence ou la minoration de ces traumatismes par le pouvoir politique et une partie de la société japonaise ravivent ces blessures. S'y ajoutent encore d'autres rivalités actuelles – idéologiques, économiques, géopolitiques – qui réactivent encore la mémoire des conflits du passé. En Chine, en 2015, l'objectif énoncé était a priori assez similaire. Mais il s'agissait d'une initiative officielle chinoise : le pays hôte s'est adressé à la Friedrich-Ebert-Stiftung. Côté chinois, l'intérêt est grand pour la manière dont l'Allemagne – le « bourreau » de la guerre – a fait face à son passé nazi et a mis la réconciliation avec ses anciennes « victimes » au cœur de sa politique étrangère¹⁴.

La plupart des manifestations auxquelles j'ai participé ont cependant été organisées sur initiative franco-allemande en partenariat avec un tiers en situation de conflit. Il s'agit alors de médiation, mais la frontière est parfois ténue entre une offre de bons offices et la sollicitation par un tiers de l'expertise franco-allemande. La création du fonds culturel franco-allemand en 2003, parfois qualifié de « fonds de l'Élysée » pour avoir vu le jour à l'occasion du 40^e anniversaire du traité de l'Élysée, et sa mise en place en 2004 ont donné une impulsion déterminante aux actions culturelles communes en pays tiers. L'objectif est de donner une dynamique nouvelle et une plus grande visibilité à la coopération bilatérale à l'étranger. Ce fonds, géré par l'Auswärtiges Amt à Berlin et par l'Institut Français à Paris, est abondé à parité par les deux pays, son budget global se montant actuellement (2022) à 500 000 €. Les projets conçus conjointement par des instituts culturels français et allemands et/ou par les services culturels des deux ambassades en pays tiers, en partenariat avec des acteurs locaux, sont soumis à une commission franco-allemande qui opère la sélection. En 20 ans d'existence, le fonds a financé plus de 1 000 projets dans 150 pays¹⁵. Parmi les grandes thématiques traitées, la « réconciliation » a occupé une place de choix, la France et l'Allemagne la considérant comme le fleuron de leur patrimoine commun. C'est dans ce cadre que j'ai participé à des rencontres en Azerbaïdjan en 2006 (conflit avec l'Arménie), au Cambodge en 2016 (tensions avec le Vietnam) ou encore en Croatie en 2017 (tensions avec la Serbie). Une grande partie de l'impact de la manifestation dépend de la motivation des tiers impliqués. À Bakou en 2006, le partenaire local était l'Académie nationale des Sciences d'Azerbaïdjan, qui a poliment reçu les intervenants, les a écoutés, mais n'a pas donné le sentiment de vouloir s'impliquer dans un processus de sortie de

¹⁴ Lily Gardner Feldman, *Germany's Foreign Policy of Reconciliation. From Enmity to Amity*, (Lanham Boulder/New York: Rowman & Littlefield Publishers, 2012) ; Frank Trommler, *Kulturmacht ohne Kompass. Deutsche auswärtige Kulturbeziehungen im 20. Jahrhundert*, Cologne, Böhlau, 2013.

¹⁵ Corine Defrance, « Fonds culturel franco-allemand », in Nicole Colin, Corine Defrance, Ulrich Pfeil, Joachim Umlauf (dir.), *Dictionnaire des relations culturelles franco-allemandes depuis 1945*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2023, p. 276-277.

conflit. En Croatie, en revanche, c'est l'association de Zagreb *Youth Initiative for Human Rights* (YIHR) qui a été à l'origine de la rencontre dans la petite ville de Petrinja. Au Cambodge, il s'est agi d'une initiative franco-allemande avec plusieurs partenaires locaux aux statuts différents, d'une part le Sénat, d'autre part la *Royal University of Law and Economics* (RULE) de Phnom Penh. Le statut très différent des deux institutions et les publics auxquels nous nous sommes adressés – des politiques d'une part, des universitaires et des étudiants de l'autre – ont profondément affecté la nature des manifestations.

Cadres officiels – rencontres sociétales : une limite floue

Un cadre officiel – gouvernemental – peut s'avérer être un carcan et, par la nécessité de tenir compte d'éléments symboliques, empêcher ou fausser l'échange, tandis qu'un cadre plus informel le facilite. C'est ce qu'a révélé l'expérience cambodgienne. À la RULE a été organisé un débat intitulé « Culture and Education as Tools of Rapprochement and Reconciliation », réunissant quatre universitaires cambodgiens (Chheang Vannarith), vietnamien (Nguyen Thanh Van), allemande (Pia Nordblom) et française, devant un public composé majoritairement d'étudiants cambodgiens. Un débat fondé sur la compréhension et la comparaison des situations entre les cas franco-allemand et vietnamo-cambodgien s'est engagé. Comme l'a remarqué le président de séance, c'était sans doute l'une des premières fois qu'un Vietnamien était invité à parler à des étudiants cambodgiens. De surcroît, celui-ci l'a fait en khmer, mettant au centre de son propos ses expériences d'étudiant vietnamien au Cambodge. Les expériences des intervenants ont été au cœur d'un débat animé avec les étudiants. Cette formation en quartet n'a pas été acceptée par le Sénat, arguant que la situation vietnamo-cambodgienne lui était connue et qu'il souhaitait seulement entendre les conférences se rapportant à l'histoire franco-allemande. Avec ma collègue de Mayence, nous avons proposé une intervention commune intitulée « The Franco-German Rapprochement and the Bilateral Cultural Relations ». Cependant, les premières questions des sénateurs ont porté exclusivement sur notre appréciation politique de la situation entre le Cambodge et le Vietnam. Nous avons refusé de nous laisser entraîner dans une discussion piègeuse. En raison du cadre symbolique, des acteurs politiques et diplomatiques rassemblés (en présence des ambassadeurs français et allemand), l'expert peut être ainsi soumis à une pression forte visant à le faire sortir de son champ d'expertise pour « légitimer » la position du pays d'accueil ou au contraire provoquer un « incident ». Finalement, au Sénat, il n'y a guère eu d'échanges sur la possibilité de transferts entre pratiques franco-allemandes et régionales et la discussion est passée un peu à côté de son objet.

La mission en Chine a aussi eu un caractère mixte, avec un certain nombre de rencontres « fermées » avec des représentants du Département international du Comité central du Parti communiste de Chine et les membres du *China Institute of Contemporary International Relations* (CICIR) à Pékin, et des échanges plus

libres à la *Shanghai Academy of Social Sciences (SASS)* et au *Shanghai Institutes for International Studies (SIIS)* – seul lieu où nous avons pu discuter avec des étudiants chinois et étrangers. De manière révélatrice, la discussion s'est animée au moment où une étudiante japonaise, a formulé une question en anglais faisant définitivement basculer le débat dans cette langue.

Intérêt et limites des rencontres avec les tiers

Il serait vain de chercher à mesurer de manière quantitative l'apport de ces rencontres. Aucune d'entre elles ne s'est traduite par des mesures immédiates. Les principaux transferts d'expérience, en particulier la création d'offices s'inspirant fortement de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse créé en 1963, ont résulté de décisions politiques, longuement mûries, et des échanges entre praticiens des rencontres de jeunesse. On pense ici à l'Office germano-polonais pour la Jeunesse créé en 1991, au Regional Youth Cooperation Office (RYCO) pour les Balkans occidentaux en 2016, ou à l'Office germano-grec pour la Jeunesse en 2019.

L'historien, l'enseignement de l'histoire et les apports de l'expertise

Les historiens connaissent bien l'apport des initiatives sociétales dans l'histoire des rapprochements, qu'il s'agisse de celles des Églises ou des milieux confessionnels, des associations d'anciens combattants ou prisonniers de guerre, de citoyens engagés, d'enseignants... Les experts ont apporté et continuent d'apporter leur écot à ces processus. C'était déjà le cas du projet de manuel d'histoire franco-allemand lancé au début des années 1930 par le médiéviste allemand Fritz Kern et par son collègue français Jean de Pange, même s'il n'a pas abouti à l'époque. Il devait inspirer le projet de manuel franco-allemand des années 2000¹⁶. Les historiens sont là dans le cœur de leur métier. Il est plus difficile d'évaluer l'impact de leurs interventions dans des forums divers où les discussions sont larges.

À l'exemple de la discussion à la RULE de Phnom Penh, le cas où des experts du franco-allemand débattent avec des spécialistes d'autres aires apparaît comme le plus fructueux. À une étudiante interpellant le collègue vietnamien : « How can we forget ?! », celui-ci a répondu : « I think – in the contrary – we have to remember¹⁷ », introduisant par-là les échanges d'expérience avec le cas franco-allemand. Ce débat a réellement permis la comparaison entre deux processus, malgré les variations dans l'espace et le temps et l'unicité de chacun d'eux. Quand le débat est libre, les problèmes peuvent être identifiés et il est possible de passer en revue, avec le concours des acteurs de terrain, les facteurs de dissensus et de repérer les initiatives qui commencent à apporter des résultats. Ainsi, le débat a porté non seulement sur les échanges universitaires, mais aussi

¹⁶ Corine Defrance, Ulrich Pfeil, « Symbol or Reality? The Background, Implementation and Development of the Franco-German History Textbook », in Karina V. Korostelina, Simone Lässig, eds., *History Education Beyond the Nation: Reconsidering Joint Textbook Projects* (London/ New York: Routledge, 2013), p. 52-68.

¹⁷ Notes de l'auteure prises au cours de la manifestation.

sur le vivre ensemble en zone frontalière, sur les échanges commerciaux et le tourisme, ou bien encore sur les questions des minorités et des migrations qui jouent un rôle majeur dans les relations entre le Cambodge et le Vietnam.

Limites et pièges de la comparaison avec l'histoire franco-allemande

Cependant, il nous est apparu que, dans plusieurs de ces manifestations, l'objectif des invités était de convaincre leurs hôtes de l'incomparabilité et de l'incommensurabilité du « crime » qui avait été commis à leur rencontre. Ainsi, lors de la mission en Chine, plusieurs des interlocuteurs ont souligné que, dans leur perspective, le conflit sino-japonais avait eu une autre dimension qui rendait le processus particulièrement difficile (14 ans de conflit et guerre entre l'invasion de la Mandchourie par l'armée japonaise en 1931 et la fin de la Seconde Guerre mondiale ; 21 millions de victimes chinoises). Indéniablement, le processus de rapprochement dépend de la nature du conflit (dislocation d'Empire, confrontations entre États-nations, guerres civiles) et de son intensité. Ainsi, dans les relations avec les collègues de l'Europe centre-orientale, on rappelle souvent que l'ampleur des crimes commis sur le front Est pendant la Seconde Guerre mondiale est sans commune mesure avec ceux commis dans les pays occupés à l'Ouest. Le processus varie aussi selon ses caractéristiques. Dans le cas franco-allemand, ni le facteur religieux ni les transferts de population n'occupent une place centrale – différence essentielle avec le cas gréco-turc notamment. À plusieurs reprises, nos interlocuteurs ont formulé la thèse selon laquelle France et Allemagne auraient pu « facilement » se « réconcilier » parce que l'antagonisme n'aurait pas été si « grave ». Cette mise à distance par rapport au cas franco-allemand traduit avant tout une difficulté à concevoir le rapprochement avec le voisin qui est inhérente au processus lui-même. Rappelons que les pionniers du rapprochement franco-allemand après 1945 ont été souvent voués à la vindicte de leurs compatriotes et qualifiés de « traîtres » ou de « nouveaux collaborateurs¹⁸ ». Encore dans les années 1990, des jumelages ont échoué en raison de la mémoire de crimes commis au niveau local¹⁹. Il est important de discuter des difficultés de ce processus non rectiligne, au cours duquel on essuie inévitablement des échecs.

Dans certains cas, l'objectif de l'hôte n'était pas seulement de marquer l'incomparabilité avec l'histoire franco-allemande, mais de convaincre le tiers de l'irréconciliabilité avec « l'agresseur ». Ainsi, en 2006, à l'Académie des sciences de Bakou, un collègue a réagi vivement à la présentation qui venait d'être faite : « La France a pu se réconcilier avec l'Allemagne une fois que celle-ci lui a restitué l'Alsace et la Moselle. Par conséquent, tant que l'Arménie ne nous a pas restitué

¹⁸ Corine Defrance, Ulrich Pfeil, *Histoire franco-allemande*, vol. 10, *Entre Guerre froide et Intégration européenne. Reconstruction et Rapprochement, 1945-1963*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012, p. 173.

¹⁹ Tanja Herrmann, *Der zweite deutsch-französische Städtepartnerschaftsboom (1985-1994). Akteure, Motive, Widerstände und Praxis*, Berlin, Peter Lang, 2019.

le Haut-Karabagh, nous ne pouvons entrer dans la voie du rapprochement²⁰. » Au-delà de la faille logique (non-équivalence des propositions « restitution => réconciliation » et « non-restitution => non-réconciliation »), il était fondamental de pouvoir déconstruire ce raisonnement par un exemple tiré de l'histoire franco-allemande. Le cas de la Sarre après 1945, soumise à un statut d'union économique et financière avec la France, qui a constitué une pomme de discorde entre les deux pays, a permis de montrer que le différend territorial n'avait pas fait obstacle au processus global de rapprochement, mais que sa résolution pacifique (le retour de la Sarre à l'Allemagne après le plébiscite de 1955) avait facilité la poursuite du processus. Lors de cette rencontre, ce qui a sans doute le plus marqué nos interlocuteurs azéris aura sans doute été l'intervention de Christian Heldt, un diplomate allemand alors en poste au ministère français des Affaires étrangères. Qu'un Allemand puisse parler au nom de la France (et réciproquement) est sans doute l'une des manifestations les plus symboliques de la confiance rétablie.

Passer malgré tout des messages symboliques et diplomatiques

Cet exemple nous amène à prendre en compte une autre forme d'échange, qui s'exprime dans la composition des délégations et le format des manifestations. Revenons à la mission en Chine en 2015. Les initiateurs chinois de ce séminaire organisé à l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont choisi pour partenaire une fondation allemande, la Friedrich-Ebert-Stiftung. C'est un élément en soi révélateur de l'intérêt pour l'Allemagne, principal partenaire de la Chine en Europe. La façon dont la fondation a constitué sa délégation est tout aussi emblématique. Elle a choisi de faire appel à un politiste allemand (Hanns-Werner Maull), à un diplomate polonais (Janusz Reiter) et à une historienne française pour présenter le rapprochement et la réconciliation de l'Allemagne avec ses deux grands voisins et le rôle de l'intégration européenne. Ainsi, la fondation allemande a affiché son européanité et ses pratiques de coopération face à des partenaires chinois privilégiant le bilatéralisme.

La délégation invitée a été prise « à témoin » par la Chine de ses difficiles relations avec le Japon. Nous n'avons rencontré qu'une seule personne impliquée dans le rapprochement sino-japonais, le rédacteur en chef de *People China Magazine*. Malgré les tensions, il a continué de plaider la compréhension et a rendu hommage aux manifestations de Japonais contre la politique du passé controversée du Premier ministre Shinzo Abe. Les visites de ce dernier au sanctuaire de Yasukuni, où sont vénérés les morts au combat y compris des criminels de guerre, cristallisaient les tensions mémorielles entre le Japon et ses voisins. Les autres collègues chinois ont fait des présentations pessimistes de l'état des relations bilatérales considérées exclusivement dans leur dimension interétatique. Dans la perspective chinoise, les bonnes relations de voisinage sont importantes, avant tout pour des raisons économiques. Aussi, plusieurs

²⁰ Notes de l'auteure prises au cours de la manifestation.

d'entre eux ont reproché à Tokyo de ne pas faire un « travail sur le passé » analogue à celui mené en Allemagne. Dans les discussions, l'intérêt des collègues chinois s'est concentré sur ce travail rétrospectif et critique (*Vergangenheitsaufarbeitung*) mené en RFA bien plus que sur le rapprochement avec les voisins polonais ou français. Le rôle de l'intégration européenne comme cadre et vecteur du rapprochement n'a guère retenu leur intérêt. L'évocation du cadre transatlantique a même suscité des réactions négatives, en raison de l'appréciation chinoise très critique de l'action des États-Unis et de l'OTAN dans les relations internationales. En conclusion de la visite, le directeur du bureau de Pékin de la Friedrich-Ebert-Stiftung, Christophe Pohlmann, a insisté sur le fait que la RFA n'avait pu procéder à ce travail sur le passé qu'en étroite coopération avec ses voisins. Au bilatéralisme privilégié par la Chine, il a répondu par le multilatéralisme européen dont sa délégation était le reflet.

La rencontre avec les tiers : le risque d'amplification des tensions et les effets boomerang

Le débat avec des experts du franco-allemand a parfois été l'occasion de mettre en lumière des déchirements internes chez les hôtes, surtout quand le partenaire local était issu de la société civile. Ainsi, à Petrinja (2017), des anciens combattants croates de la guerre contre la Serbie (1991-1995) sont venus protester contre le projet envisagé par l'ONG de Zagreb de fonder un *Museum of Memory of Civilian Victims in Petrinja* et de réfléchir « aux enjeux mémoriels, aux questions de tolérance entre communautés ethniques ainsi que d'accueil des migrants et d'intégration²¹ ». Cette démarche prenant en compte la souffrance des civils, serbes et croates, heurtait les anciens combattants. Ils ont invectivé le jeune organisateur Mario Mažić, et lui ont reproché de les considérer comme des « bourreaux », alors que « nous avons versé le sang pour défendre ta liberté²² ». Ils ont aussi évoqué devant les représentants diplomatiques français l'ambiguïté de la politique française lors du début de la guerre en Yougoslavie et l'empathie du président François Mitterrand pour la Serbie. C'est rappeler à celui qui pense pouvoir apporter des éléments de solution qu'il est aussi une part du problème. Force est aussi de constater que *Youth Initiative for Human Rights* ne serait pas parvenue seule à organiser cette manifestation à Petrinja. Le cadre franco-allemand a apporté un soutien logistique et financier, mais a surtout permis de canaliser – tout en les laissant s'exprimer – les tensions internes à la société croate.

Conclusion : le récit de la « réconciliation franco-allemande » vu d'ailleurs

La mise en perspective de l'antagonisme historique et du rapprochement franco-allemand, par rapport à la situation d'autres pays en sortie de conflit, s'avère mutuellement fructueuse. C'est par la comparaison que l'on saisit mieux

²¹ Archives de l'auteure, document de travail intitulé « Petrinja, mémoire et citoyenneté en partage » [2017].

²² Notes prises par l'auteure lors de la manifestation.

les caractéristiques, les acteurs, les mécanismes et les limites des processus de rapprochement et de réconciliation. Ceux-ci sont encore plus complexes quand ils font suite à des dislocations d'Empire et à des conflits coloniaux – particulièrement asymétriques – comme le montre, entre autres, le processus franco-algérien²³. Le revivre-ensemble et la réconciliation après une guerre civile sont aussi très difficiles, car, en termes de perception, il s'agit non seulement d'entrer en dialogue avec l'ancien « ennemi » mais avec le « traître ». Français et Allemands doivent en avoir conscience. L'échange avec les tiers conduit à ne plus penser seulement la « transférabilité » du soi-disant « modèle franco-allemand » du point de vue franco-allemand. Il ouvre la possibilité de repenser l'histoire franco-allemande depuis un ailleurs. Dans ces rencontres, on observe une tendance fréquente des hôtes à mettre en exergue l'ampleur de l'antagonisme et la difficulté extrême du processus dans lequel ils sont engagés. Les experts du rapprochement franco-allemand, plus encore les praticiens de la coopération – politiques et diplomates – ont souvent une attitude différente : ils soulignent le chemin parcouru et mettent en scène la « réconciliation » des deux pays. La première grande orchestration a été la messe commune à laquelle De Gaulle et Adenauer ont assisté ensemble dans la cathédrale de Reims le 8 juillet 1962 et les plus récentes ont eu lieu lors de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale (2014-2018) ou bien encore lors de la signature du traité d'Aix-la-Chapelle le 22 janvier 2019²⁴. En commémorant le traité de l'Élysée de 1963, en lui adjoignant ce nouveau traité de coopération de 2019, la France et l'Allemagne font de leur « réconciliation » un lieu de mémoire commun, positivement connoté. Mais cela peut s'avérer contreproductif. Ce récit, répété à l'envi, déconnecté des réalités quotidiennes de la relation bilatérale, lasse. Il peut aussi agacer les tiers, qui se voient confrontés sans cesse à un « modèle franco-allemand » souvent autoproclamé. On s'aperçoit dans les rencontres que ce narratif trop lisse conduit les partenaires à dévaloriser ce processus de rapprochement. Aussi, il est indispensable de rappeler préalablement la profondeur historique du conflit et des traumatismes mutuels. Plus encore, il est indispensable de mettre à jour les mécanismes de construction de l'antagonisme et de la figure de l'ennemi, pour réfuter toute argumentation essentialiste. Cela permet ensuite de déconstruire le récit de l'« ennemi héréditaire ». Il est tout aussi fondamental d'insister sur les difficultés et les échecs, sur les ressentiments qui peuvent encore surgir ponctuellement pour en montrer le caractère inévitable et pas insurmontable. C'est aussi en parlant ouvertement de la compétition économique ou des tensions politiques qui font

²³ Valérie-Barbara Rosoux, *Les usages de la mémoire dans les relations internationales. Le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie de 1962 à nos jours*, Bruxelles, Bruylant, 2001.

²⁴ Corine Defrance, « Between 'Rapprochement' and 'Reconciliation': The Lessons of French-German History in the 20th Century », in Peter Geiss, Florian Helfer, Sandra Müller-Tietz, Michael Rohrschneider, eds., *Understanding and Overcoming Conflict: History Teaching and Peacebuilding* (Wiesbaden: Springer VS, 2023).

toujours partie de la coopération au quotidien que l'on rend audible le récit complexe de la réconciliation.

Avant même la pandémie de COVID-19, le nombre de manifestations en tout genre consacré à la réconciliation semble avoir commencé à refluer. Sans doute en raison d'une certaine lassitude ou bien en raison de critiques suscitées par des discours parfois convenus et bien souvent normatifs – et que les historiens très conscients de la spécificité des contextes et des époques dénoncent ! Le fonds culturel franco-allemand qui les a encouragés fortement pendant plus d'une décennie, donne aujourd'hui priorité à d'autres thématiques²⁵. Mais la question du vivre-ensemble après le conflit, en Europe comme ailleurs, n'est évidemment pas close. Les traumatismes de la Seconde Guerre mondiale qui ne sont pas tous dépassés, ceux de la guerre dans l'ex-Yougoslavie et surtout ceux de la guerre en cours en Ukraine redonneront, à n'en pas douter, de la vigueur aux échanges sur le rapprochement et la réconciliation ainsi qu'aux questions de transferts d'expérience.

²⁵ Entretien de l'auteure du 22 février 2022 avec Anaïs Fontanel, responsable du Pôle Partenariats européens (et du fonds culturel franco-allemand) à l'Institut Français, Paris. L'ensemble des « débats d'idées » sont en recul par rapport aux autres formes de manifestations culturelles. En 2021, « solidarité », « culture et développement durable », « créativité » ont été les thématiques prioritaires retenues : la première parce que la pandémie de COVID-19 avait entraîné des mesures de distanciation entre les personnes et creusé les inégalités sociales et territoriales, ce qui nécessitait de faire preuve d'une solidarité plus grande encore pour y faire face ; la deuxième parce que la culture a été inscrite pour la première fois à l'agenda international pour le développement durable par l'ONU en 2020 ; la troisième parce que la crise sanitaire a renouvelé les modalités de travail et d'interactions sociales et la créativité, notamment par l'usage du numérique. Pour 2022, les thématiques prioritaires sont : « avenir en commun », « égalité femmes-hommes », « créativité à l'européenne ».